

Temps de lecture

4 minutes

- Publié le 19/01/2023 - 11:42 Mis à jour le 19/01/2023 - 11:42

Mardi 20 février, l'association Envie a posé la première pierre du programme de requalification de son site à Saint-Aubin-lès-Elbeuf. Ce projet d'ampleur, qui lui permettra de développer son activité de réparation d'électroménager, bénéficie d'un soutien financier exceptionnel de la Métropole à hauteur de 300 000€.

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Président de la Métropole Rouen Normandie, Abdelkrim Marchani, Vice-Président en charge de l'économie, l'attractivité, l'enseignement supérieur et la recherche, la vie étudiante, le numérique - L'Europe et l'international, Nadia Mezrar, Vice-Présidente en charge des solidarités, de l'emploi et de la jeunesse : « *L'association Envie Boucles de Seine est un acteur majeur de l'Économie Sociale et Solidaire, de l'insertion professionnelle et du réemploi sur le territoire. Ce projet immobilier, leur permettant de développer*

leurs activités et ainsi de favoriser la seconde main sur le territoire et de créer des emplois supplémentaires, bénéficie d'un apport financier exceptionnel de la Métropole. Soutenir les activités locales, porteuses de valeurs, écologiques, sociales et solidaires, est un des éléments essentiels pour poursuivre notre transition social-écologique ! »

Pour Hugues Colle, Gérant de la SCI ENVIE Saint-Aubin-Lès-Elbeuf et Jean-Baptiste Hue, Président de l'association Envie Boucles de Seine : « *Le soutien de la Métropole a été déterminant pour permettre le lancement de ce projet indispensable au regard de la vétusté des locaux actuels. Il était attendu des 45 salariés depuis plusieurs années ».*

L'association Envie Boucles de Seine porte depuis 1993 une Entreprise d'Insertion (EI) qui exerce une activité de réparation des appareils électroménagers œuvrant ainsi à la fois pour la réinsertion professionnelle et la gestion des déchets D3E* dans une démarche d'économie circulaire.

Afin de mener à bien son projet de développement, l'association a décidé de réaliser des travaux de requalification du bâtiment de 5 000 m² situé à Saint-Aubin-lès-Elbeuf (dont elle est propriétaire) pour y poursuivre ses activités de réemploi (ENVIE). Auparavant, elle a déménagé l'activité logistique (ENVIE 2E) à Grand Quevilly, permettant de consacrer entièrement le site de Saint-Aubin-lès-Elbeuf à l'activité de réparation.

L'activité d'Envie, développée depuis de nombreuses années sur la commune de Saint-Aubin-lès-Elbeuf, contribue aux ambitions de la commune dans le domaine de l'écologie et de l'emploi sur le territoire.

Envie a structuré son projet de requalification du site de Saint-Aubin-lès-Elbeuf (estimé à 4M€) en deux parties distinctes :

- **La construction d'un bâtiment de 2 700 m² à usage d'atelier et locaux sociaux, estimé à 2 600 000 €.** Cette partie est portée par la SCI « Envie Saint-Aubin-Lès-Elbeuf » composée d'Envie et de la SEMRI Métropole Rouen (société d'économie mixte qui intervient en complément de Rouen Normandie Aménagement pour favoriser l'implantation des entreprises en prenant en charge leur investissement immobilier depuis les premiers contacts, la construction et jusqu'à l'exploitation des locaux).

- **La réalisation d'un programme de réhabilitation des bâtis existants** (rénovation, démolitions, voiries, aménagements et constructions légères) portée par Envie et estimé à 1 400 000 €.

Afin de soutenir le développement de l'activité d'Envie, une aide « Dynamique Immobilier ESS » d'un montant exceptionnel de 300 000€ a été délibérée lors du bureau métropolitain du 25 septembre 2023 afin de soutenir le projet de construction du nouvel Atelier d'Envie.

Le montant maximal d'aide prévu par le Dispositif Dynamique Immobilier ESS étant de 200 000 €, ce montant d'aide de 300 000 € intervient dans le cadre d'une aide ad hoc permise par la réglementation européenne. Ce fort soutien métropolitain s'explique par l'intérêt du projet en termes d'emploi (consolidation des 42 emplois existants et création de 13 emplois supplémentaires), d'offre d'insertion professionnelle, d'écologie (réemploi des D3E*), et de la nécessité d'intervention financière publique pour la réalisation de ce projet.

L'objectif de cette aide est de permettre à la structure de réaliser son projet sans fragiliser de façon trop risquée sa structuration financière et ses capacités de développement ultérieures à court et moyen termes.

La Région Normandie soutient également le projet de construction du nouvel atelier à hauteur de 100 000€.

L'ADEME soutient le programme de réhabilitation des bâtis existants à hauteur de 200 000€.

* Un DEEE, ou D3E, est un déchet d'équipement électrique et électronique. On peut parfois également entendre parler de déchet électrique, de matériel électrique usagé, d'équipement électrique hors service. C'est un équipement fonctionnant sur secteur ou bien avec des piles ou batteries, devenu hors d'usage. Il peut être ménager ou professionnel. La réglementation impose de mettre en place la collecte des DEEE et leur recyclage.